

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 047029

ND: 31218

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6609 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre : retraite
Nom & Prénom : ECH. CHADLI ELHOUSSEIN
Date de naissance : 01/07/1952
Adresse : même adresse
Tél. : 0661350255 Total des frais engagés : 1733,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation : 05/05/2020
Nom et prénom du malade : Ech Chadli Elhoussain
Lien de parenté : Lui-même Conjoint
Nature de la maladie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 05/05/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Praticien attestant le Règlement des Actes
	ECG		250 DA	Dr. BENJELLOUN Mohamed 511 Face poste Police et concessionnaire RENAULT Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: 0522 52 57 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE WATO (Bd Day Rue Habacha Jerb Chellaf - Casablanca) Tél: 0522 25 16 07	02/05/20	1483,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

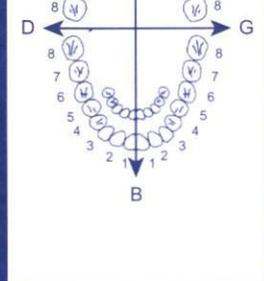
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



	Coefficient DES TRAVAUX
	MONTANTS DES SOINS
	DATE DU DEVIS
	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux
 Hypertension Artérielle, ECG (Tracé du coeur)
 Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel
 Diplômé d'Echocardiographie Doppler
 BORDEAUX



الدكتور بن جلون محمد كريم

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين
 والضغط الدموي - الكولسترول...
 التخطيط الكهربائي للقلب، الهولتر
 الفحص بالصدى

Casablanca, le : 02-05-2020

LOT : 9MM005
 PER : 17/08/20
 SURGAM 100MG
 CP SEC B30
 P.P.V : 34DH00
 6 118000 060864

N° Ech - chedla El Hussein

PPV 38DH70
 EXP 05/2022
 LOT 94015

Calcibronat® 2g



LOT:504
 PER:04/22
 PPV:23.90DH

34,00
 - Surfen...
 38,700
 - Calcibronat 2g (1 box)
 124,100
 - Prufes 20 (1 box)
 19,30
 - Penicilline...
 136,60 x 3
 + 89,20
 23,90
 = 1483,60

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim
 CARDIOLOGUE
 511 Jardins Al Qods (En Face du Concessionnaire RENAULT)
 Leff. Ain Chok - Casablanca
 Tél: 0522 52 57 45 - GSM: 0612 65 13 15

PHARMACIE WAOU
 153, Rue Habacha
 (Bd Day Ould Sidi Baba)
 Jerb Gheiff - Casablanca
 Tél: 0522 52 57 45

UT.AV :	02/05/2022	P.P.V.	136,60
LOT N° :	1273573		
			136,60
LOT N° :	128331	P.P.V.	136,60
			136,60
LOT N° :	127428	P.P.V.	136,60
			136,60
UT.AV :	11/05/2022	P.P.V.	89,90
LOT N° :	128331		
			89,90

124,70

124,70

124,70

124,70

124,70

124,70

124,70

Le 05/05/2020
Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (win Check)
511 Jardin Al Qods California Kppt 38
(En Face poste Police et concessionnaire RENAULT)
Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: 0522 52 57 45

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE (✓)

(A adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

A remplir par le praticien	
Je soussigné:
Certifie que Mlle, Mme, M : ...	ECH-CHABLI EL KHASSANE
Présente	une ASA
Nécessitant un traitement d'une durée de:	06 mois à renouveler !
Dont ci-joint l'ordonnance:	Mme Khassane
(A défaut noter le traitement prescrit).....	

(✓) : Valable 3 mois

Contact: 05-22-22-78-14 Fax 05-22-22-78-18

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (win Check)
511 Jardin Al Qods California Kppt 38
(En Face poste Police et concessionnaire RENAULT)
Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: 0522 52 57 45